RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

**ALTI**

Société par actions simplifiée
Au capital de 54 240 €

Siège social : 21 Rue Peiresc, 83000 TOULON

RCS 338 156 946

# PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
## EN DATE DU 1er JUILLET 2024

**LES SOUSSIGNÉS :**

- **Monsieur Albert BESSUDO**, titulaire de 2 actions en pleine propriété numérotées 1 355 et 1 356, et de 450 actions en usufruit numérotées de 705 à 800 inclus et de 1 001 à 1 354 inclus,

- **Monsieur Guillaume BESSUDO**, titulaire de 5 actions en pleine propriété numérotées de 801 à 805 inclus, et de 225 actions en nue-propriété numérotées de 705 à 800 inclus et de 1 001 à 1 129 inclus,

- **Monsieur Thibaut BESSUDO**, titulaire de 5 actions en pleine propriété numérotées de 899 à 903 inclus, et de 225 actions en nue-propriété numérotées de 1 130 à 1 354 inclus,

- **La société PETRUS**, titulaire de 447 actions en pleine propriété numérotées de 1 à 352 inclus, de 806 à 898 inclus, 998 et 999,

- **La société PORT ROYAL**, titulaire de 447 actions en pleine propriété numérotées de 353 à 704 inclus, de 904 à 997 inclus, et 1 000,

**Seuls associés de la SAS ALTI** désignée en tête des présentes (ci-après, la « *Société* »),

Détenant ensemble les 1 356 actions composant le capital social de la Société,

**ONT PRIS, À L'UNANIMITÉ, LES DÉCISIONS SUIVANTES :**

- Démission du Directeur général de la Société ;
- Nomination d'un nouveau Directeur général en remplacement du Directeur général démissionnaire ;
- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

## PREMIÈRE DÉCISION

## Démission du Directeur général

Les associés, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Guillaume BESSUDO de ses fonctions de Directeur général à effet du 1er avril 2024, prennent acte, à l'unanimité, de cette démission et lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

## DEUXIÈME DÉCISION

## Nomination d'un nouveau Directeur général

En remplacement de Monsieur Guillaume BESSUDO, Directeur général démissionnaire, les associés décident, à l'unanimité, de nommer :

**La société PETRUS**, associée, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 011 586 €, dont le siège social est situé à [redacted] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 909 837 197, représentée par son Président en exercice, Monsieur Guillaume BESSUDO.

Ce dernier déclare, au nom de la société PETRUS, accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette nomination prend effet rétroactivement à compter du 1er avril 2024, pour une durée illimitée, étant rappelé qu'en application de l'article 17 des statuts de la Société, la durée du mandat du Directeur général ne peut excéder celle du mandat du Président.

Conformément aux statuts de la Société, les associés rappellent que la société PETRUS est investie des mêmes pouvoirs que le Président et perçoit en contrepartie une rémunération, pouvant consister en un traitement fixe et/ou proportionnel, dont les modalités de fixation et de règlement sont déterminées par le Président.

Enfin, conformément à l'article 17 des statuts de la Société et à la jurisprudence applicable à la matière, les associés décident, à l'unanimité, de désigner Monsieur Guillaume BESSUDO, Président de la société PETRUS, en qualité de représentant permanent du Directeur général dont l'identité devra figurer sur l'extrait K-bis de la Société.

## TROISIÈME DÉCISION

## Délégation de pouvoirs pour les formalités

Les associés décident, à l'unanimité, de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, notamment auprès du greffe du Tribunal de commerce de Toulon.

Le présent acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

Fait à Toulon,

Le 1er juillet 2024,

Signé par tous les associés, en ce compris le Président et le Directeur général :

| | |
|---|---|
| **Monsieur Albert BESSUDO**, Président<br>[redacted] | **Monsieur Guillaume BESSUDO**<br>[redacted] |
| **Monsieur Thibaut BESSUDO**<br>[redacted] | Pour la **SAS PETRUS**, son Président<br>M. Guillaume BESSUDO<br><br>Signature précédée de la mention manuscrite *« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »*<br>Bon pour acceptation des fonctions de directeur général<br>[redacted] |
| Pour la **SAS PORT ROYAL**, son Président<br>M. Thibaut BESSUDO<br>[redacted] | |

